RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE LUNDI 28 MAI 2018, À 13H30, AU CAMPUS DE ROUYN-NORANDA, PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Présents	
Éric Aubin, directeur des études	Chantal Hamelin
Sylvain Blais, directeur général	Marcel H. Jolicoeur
Miguel Charlebois	Jean-François Lacroix
Robert Cloutier	Guillaume Marquis
Vincent Guimont	Julie Perron
Klaude Hallé	Mélissa Tardif
Absents	
Patrick Bédard	Simon Laliberté
Yves Bédard	Claire Maisonneuve
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Béatriz Mediavilla
Luc Brassard	André Rouleau, président
Isabelle Chartrand	Anne-France Thibault
Observateurs	
Pascale Gagné, adjointe à la direction générale	

Invitée

Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines

OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

En l'absence du président et de la vice-présidente du conseil d'administration, le directeur général, Sylvain Blais, assure la présidence pour la durée de l'assemblée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Marcel H. Jolicoeur, appuyée par Guillaume Marquis, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. EMBAUCHE AU POSTE DE COORDONNATEUR AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES

CA-3124 CONSIDÉRANT le poste laissé vacant à la suite de la promotion de madame Kathleen Slobodian, à titre de directrice du Service des affaires étudiantes et des communications;

CONSIDÉRANT le processus de sélection mis en place afin de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à l'analyse des candidatures reçues, aux entrevues et qu'il est maintenant prêt à faire sa recommandation.

Sur présentation de Kathleen Longpré, et à la suite de la recommandation unanime du comité de sélection, il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par Julie Perron, et unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à procéder à l'embauche de Jocelyn Letendre à titre de coordonnateur aux affaires étudiantes (classe 6). Cette fonction est sous la responsabilité de la Direction des affaires étudiantes et des communications.

EMBAUCHE AU POSTE DE COORDONNATEUR DES COMMUNICATIONS ET DE L'INTERNATIONAL

CA-3125 CONSIDÉRANT la modification apportée à la structure d'encadrement du Cégep qui visait notamment l'ajout d'un poste de coordination des communications et de l'international (résolution CA-3104);

CONSIDÉRANT le processus de sélection mis en place afin de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à l'analyse des candidatures reçues, aux entrevues et qu'il est maintenant prêt à faire sa recommandation.

Sur présentation de Kathleen Longpré, et à la suite de la recommandation unanime du comité de sélection, il est proposé par Marcel H. Jolicoeur, appuyé par Jean-François Lacroix, et unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à procéder à l'embauche de Dany Bouchard à titre de coordonnateur des communications et de l'international (classe 6). Cette fonction est sous la responsabilité de la Direction des affaires étudiantes et des communications.

5.	Levée de la séance		
	La séance est levée à 13h43 sur une proposition de Éric Aubin.		
	Président et secrétaire de l'assemblée		
	Sylvain Blais		